

Communiqué de Presse

L'Union européenne et l'ONUDC s'engagent pour la lutte contre la piraterie et la criminalité maritime au Cameroun.

Yaoundé, le 18 juillet 2023 – Dans le cadre du Programme d'Appui à la Stratégie de Sûreté et de Sécurité Maritimes en Afrique Centrale (PASSMAR), mis en œuvre en partenariat avec l'Union européenne au bénéfice de la CEEAC et de ses pays membres, le Bureau Régional pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre de l'Office des Nations Unies contre la Drogue et le Crime (ONUDC), organise un atelier de révision, finalisation et d'évaluation des Procédures Opérationnelles Standards et Harmonisées (POSH) pour la lutte contre la piraterie et la criminalité maritimes.

L'activité se tient à Yaoundé, Cameroun, du 18 au 21 juillet 2023.

L'Union européenne et l'ONUDC travaillent en étroite collaboration avec les états du Golfe de Guinée pour renforcer, augmenter et joindre leurs capacités et compétences en matière de lutte contre la criminalité maritime transnationale dans un objectif commun de rendre les mers plus sûres. Dans le cadre du projet PASSMAR, avec l'appui de l'Union européenne, un soutien à l'ensemble du système de justice pénale, terrestre et maritime est mis à disposition pour que les États membres de la CEEAC soient en mesure de faire face aux menaces de criminalité maritime, y compris la piraterie, le vol à main armée en mer, la pêche illégale, la pollution, la traite des personnes, le trafic des migrants, le trafic de drogues, d'armes à feu et de munitions dans les états côtiers. Des activités de renforcement des capacités en matière d'application du droit de la mer dans certains pays pilotes sont mises en œuvre pour aider les forces de l'ordre dans les domaines maritime et terrestre.

L'objectif général des POSH est de renforcer non seulement la coordination nationale entre les principales entités qui luttent contre la criminalité maritime, mais aussi de mieux préparer l'arsenal juridique en vue de mener des instructions judiciaires aboutissant à des procès contre les suspects. L'atelier permettra de renforcer les connaissances et les compétences des intervenants en cas de crise et d'améliorer leurs capacités à répondre de façon qualitative, dans les délais impartis. Il servira également de cadre de coopération pour les agences d'application de la loi afin de renforcer la collaboration inter-agences en matière d'arrestation, de détention, de transfert, d'enquête et de collecte de preuves. À la fin de l'exercice, il est prévu que :

- Les participants aient de meilleures connaissances des mécanismes en place concernant la remise, la conservation des pièces à conviction et la détention des suspects.
- La collaboration entre les agences d'application des lois et les agences de poursuite soit renforcée dans les enquêtes et la poursuite des crimes maritimes.
- La connaissance technique et opérationnelle des participants en matière de criminalité maritime, et leurs compétences pour recueillir des éléments de preuve recevables, sont renforcées.

Background :

L'objectif global du programme PASSMAR est de renforcer la sûreté et la sécurité maritimes dans le Golfe de Guinée. Doté d'un budget de 10 millions d'Euro mis à disposition par l'UE, ce projet est

partiellement exécuté par l'Office des Nations Unies contre les drogues et le crime (ONUDC) pour une période de quatre ans. Au titre du 11^{ème} Fonds européen de développement, l'action du PASSMAR s'inscrit dans le cadre d'une intervention définie par les stratégies de l'UE pour le Golfe de Guinée et les stratégies de l'Union africaine (UA) et de la Communauté économique des Etats d'Afrique centrale (CEEAC) en matière de paix et de sécurité. Le PASSMAR soutient le renforcement de la sûreté et de la sécurité maritime et de la gouvernance maritime en intervenant sur trois volets 1) un appui aux secteurs de coopération maritime dans le champ de l'opérationnalisation du dispositif collectif de sûreté et sécurité maritimes ; 2) un renforcement des cadres juridiques dédiés à la sûreté et la sécurité maritimes, tant sur les plans institutionnel, qu'opérationnel et normatif ; et 3) une participation et une implication des organisations de la société civile et du secteur privé.

L'ONUDC, à travers ses différents programmes assiste les États de l'Afrique de l'Ouest et du Centre à renforcer, augmenter et joindre leurs capacités et compétences en matière de lutte contre la criminalité maritime, la traite des personnes et le trafic illicite des migrants par terre, mer et air, ainsi qu'à la mise en œuvre de la Convention des Nations Unies contre la Criminalité Transnationale Organisée et ses Protocoles additionnels.

Pour des informations additionnelles veuillez contacter :

Aliou SALL (M.)

Coordinateur du projet PASSMAR
Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC)
E-mail : aliou.sall@un.org
Libreville, Gabon

Didier CARTON (M.)

Chef de Coopération a.i
Délégation de l'Union européenne au
Gabon, Sao Tomé et Principe et la CEEAC
Email : Didier.CARTON@eeas.europa.eu
Libreville, Gabon